



# LA PEUR DU CRIME EN MILIEU URBAIN

*En raison de ses répercussions jugées nocives pour la qualité de vie, le problème de la peur du crime est un sujet de préoccupation, tant pour le public que pour les gouvernements. Ce problème a même acquis, auprès de plusieurs, un statut autonome par rapport à la criminalité et a suscité l'émergence d'un domaine de recherche et d'intervention qui lui est spécifique.*

*Consciente de l'importance de ce problème, la Direction de la santé publique a jugé pertinent de faire une mise à jour des connaissances en ce domaine, et ce essentiellement au moyen d'une recension des écrits sur la nature du problème, sur son ampleur et sa gravité, ainsi que sur ses déterminants et les interventions préventives à son égard.*

*Voici donc les faits saillants d'une recension de plus de 200 écrits scientifiques des cinq dernières années et au delà, intitulée **La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes.***

## AMPLEUR DU PROBLÈME

« À quel point vous sentez-vous ou vous sentiriez-vous en sécurité à marcher seul dans votre quartier à la nuit tombée ? », telle est la question classique pour mesurer la prévalence de la peur du crime. Les données indiquent que ce problème affecte environ 30% de la population dans l'ensemble du pays. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (40% à Montréal). Les femmes (42%) et les personnes âgées (36%) sont les plus touchées.

En réponse à des questions plus spécifiques, les Montréalaises disent ne pas se sentir en sécurité seules le soir dans les transports en commun (90%) et les lieux publics (60%). Dans l'ensemble de la province, une femme sur dix craint d'être agressée sexuellement. Les crimes contre la propriété causent plus souvent de l'inquiétude que ceux contre la personne, et ceci vaut aussi pour les femmes.

## GRAVITÉ DU PROBLÈME

Sur le plan individuel, la peur du crime affecterait le bien-être psychologique, soit directement, sous forme de malaise ou d'anxiété, soit indirectement, par l'intermédiaire des comportements adoptés pour se prémunir contre la criminalité et qui auraient eux-mêmes des effets nocifs, tels que de restreindre l'accès à diverses opportunités culturelles et sociales. Chez les femmes, la peur du crime serait un facteur de restriction volontaire des activités, privées et publiques, beaucoup plus que chez les hommes. Chez les personnes âgées, il semble bien que, dans l'ensemble, cette peur n'affecte pas vraiment les activités de la vie quotidienne et ne constitue pas leur premier sujet de préoccupation.

Sur le plan collectif, les effets nocifs de la peur du crime s'étendraient à tous les aspects (politiques, juridiques, économiques, etc.) de la vie sociale et constitueraient même une menace à la démocratie et aux droits de la personne. De plus, la peur du crime, parce qu'elle diminuerait la fréquentation des lieux publics et donc la surveillance informelle, pourrait augmenter la criminalité. Enfin, elle serait un facteur de dissolution de la vie communautaire, plus particulièrement en milieu urbain.

Pour la majorité des auteurs, ce sont ces réactions individuelles ou collectives à la peur du crime et leurs répercussions sur la qualité de vie qui constituent le problème à prévenir, bien plus que le malaise psychologique qui accompagne cette peur. Soulignons que l'association causale entre la peur du crime et ces réactions n'est que présumée.

## QUE SIGNIFIE L'EXPRESSION « PEUR DU CRIME » ?

L'expression « peur du crime » recouvre divers concepts, souvent fort éloignés, qu'ils s'inscrivent dans le cadre de définitions a priori, c'est-à-dire non fondées sur des observations et mesures précises du phénomène, ou qu'ils ressortent des mesures utilisées par les chercheurs.

Dans les définitions a priori, la perspective psychologique prévaut : la peur du crime est une émotion. Comme telle, cette émotion, cette peur *actuelle* n'est jamais mesurée dans les recherches sur la peur du crime ; on n'y mesure qu'une peur *anticipée*.

Dans les sondages et autres recherches, les mesures de la peur du crime, c'est-à-dire les questions posées pour savoir si les gens ont peur du crime, renvoient à des concepts très divers. Pourtant, ces mesures sont fréquemment utilisées comme si elles étaient interchangeables. Quelques auteurs comparèrent et classifièrent ces mesures en fonction des concepts de référence. Ils en conclurent que peu de mesures captaient vraiment la peur du crime, comme émotion ou dans sa dimension affective. Deux concepts courants et souvent confondus avec celui de peur du crime sont le risque perçu, soit l'estimation faite par le répondant de sa probabilité d'être victime d'un acte criminel, et la préoccupation à l'égard du crime, soit à quel point le répondant juge que la criminalité est un problème social important. Les mesures comportementales, qui visent à connaître les comportements adoptés par les gens en réaction à la criminalité et qui semblent revêtir un caractère de plus grande objectivité, ne constituent par pour

autant la panacée, car ce ne sont pas vraiment les comportements adoptés qui sont mesurés, mais les comportements que les gens disent avoir adoptés.

En général, ce qui est exprimé dans les sondages serait plus une attitude qu'une anxiété associée à la perception d'un danger imminent, et cette attitude pourrait bien n'être que la peur de l'étranger, c'est-à-dire de qui est différent de soi. L'idée la plus en vogue est que la peur du crime serait un concept psychologique influencé par de nombreux aspects de la vie urbaine reliés à la qualité de vie.

## LES EXPLICATIONS DU PROBLÈME

La peur du crime s'explique par divers facteurs et théories.

Les facteurs qui ont retenu l'attention des chercheurs sont d'ordre individuel ou environnemental. Sur le plan individuel, les facteurs associés positivement à la peur du crime sont d'être de sexe féminin, l'âge, le risque perçu d'être victime d'un acte criminel, l'usage de précautions et les incivilités<sup>1</sup> perçues; les facteurs associés négativement à la peur du crime sont le revenu et la scolarité. Sur le plan environnemental, certaines caractéristiques du quartier de résidence, telles la taille de la communauté, sa croissance démographique rapide, l'hétérogénéité ethnique, la pauvreté et la mobilité résidentielle, sont associées positivement à la peur du crime; mais, fait remarquable, les taux de criminalité de même que les incivilités objectives ne sont que rarement reliés à la peur du crime.

Les trois principales théories sur la peur du crime sont celle de la vulnérabilité, qui fait dépendre la peur de la gravité perçue de l'acte criminel, celle de la victimisation<sup>2</sup>, directe ou indirecte, selon laquelle le crime cause la peur; celle du contrôle social, qui explique la peur du crime par la dégradation du contrôle formel et informel exercé par les membres d'une communauté sur leur environnement immédiat.

### Exemples de mesures de la peur du crime qui renvoient à des concepts différents

#### Mesure de la peur du crime en tant qu'émotion :

« À quel point avez-vous peur d'être victime de ( liste de divers crimes) dans votre vie quotidienne? »

#### Mesure du risque perçu :

« À quel point croyez-vous être en sécurité quand vous marchez seul la nuit dans votre quartier? »

#### Mesure de la préoccupation à l'égard du crime :

« L'idée d'être victime d'un acte criminel vous préoccupe-t-elle? »

#### Mesure comportementale :

« Quelles précautions prenez-vous pour vous prémunir contre le crime? »

<sup>1</sup> Le terme anglais *incivilities* n'a pas d'équivalent français. Il réfère à des désordres, des problèmes, physiques ou sociaux, dans l'environnement, et qui se situent à la limite de la délinquance ou de la légalité, selon le point de vue. Comme la plupart des auteurs d'expression française ont adopté le terme *incivilités*, nous faisons de même.

## Principales explications de la peur du crime

### FACTEURS

#### Facteurs individuels

- Facteurs associés positivement à la peur du crime : être de sexe féminin, l'âge, le risque perçu d'être victime d'un acte criminel, l'usage de précautions, les incivilités perçues.
- Facteurs associés négativement à la peur du crime : revenu et scolarité.

#### Facteurs environnementaux

- Facteurs associés positivement à la peur du crime : certaines caractéristiques du quartier de résidence, telles la taille de la communauté, sa croissance démographique rapide, l'hétérogénéité ethnique, la pauvreté et la mobilité résidentielle.
- Facteurs non associés ou très peu à la peur du crime : les taux de criminalité et les incivilités objectives.

### THÉORIES

- Théorie de la vulnérabilité : la peur dépendrait de la gravité perçue de l'acte criminel et de ses conséquences pour l'individu.
- Théorie de la victimisation : le crime causerait la peur, la peur serait en rapport direct avec le risque réel d'être victime et la victimisation objective.
- Théorie du contrôle social : la peur du crime serait causée par la dégradation du contrôle formel et informel exercé par la communauté sur son environnement immédiat.

En ce qui concerne la peur du crime chez les femmes, les théories de la victimisation et de la vulnérabilité permettent d'expliquer le paradoxe selon lequel la peur chez les femmes est disproportionnée par rapport à leur risque objectif d'être victimes. Selon la première de ces théories, les femmes seraient victimes d'agressions sous-représentées dans les statistiques officielles (agressions sexuelles, violence conjugale), en sorte que leur peur serait vraiment en rapport avec leur risque objectif; selon la seconde, la peur chez les femmes serait plus en rapport avec la gravité du crime dont elles craignent d'être victimes qu'avec leur risque objectif.

Plusieurs auteurs ont souligné la faiblesse de ces explications de la peur du crime et considèrent que la voie la plus prometteuse consiste à rechercher une explication plus sociale que psychologique, comme le fait la théorie du contrôle social. En outre, il a été démontré que les pratiques sociales et les comportements individuels nocifs pour la qualité de vie qui sont imputés à la peur du crime pouvaient avoir bien d'autres explications.

<sup>2</sup> La plupart des auteurs d'expression française traduisent le terme anglais *victimization*, qui signifie le fait d'être victime et qui n'a pas d'équivalent français, par le terme *victimisation* ou plus rarement *victimation*. Nous adoptons le premier.

<sup>3</sup> Soulignons que cette approche par le développement social diffère de celle du même nom qui est pratiquée par la DSP de Montréal-Centre. En effet, l'approche décrite ici en est une essentiellement préventive à l'égard de la délinquance, alors que celle pratiquée par la DSP est une approche promotionnelle visant l'amélioration globale des milieux de vie et qui correspond donc, par bien des aspects, à l'approche centrée sur la qualité de vie.

## COMMENT PRÉVENIR LE PROBLÈME

La prévention a porté principalement sur la peur du crime, ce qui est logique, puisqu'elle est présumée responsable de ces comportements et pratiques nuisibles à la qualité de vie et qu'il faut prévenir.

Les deux principales approches, celle centrée sur le crime et celle centrée sur la qualité de vie, correspondent respectivement à deux des principaux courants théoriques, soit celui de la victimisation et celui du contrôle social.

L'approche centrée sur le crime utilise des stratégies de prévention du crime, dans la logique de la théorie de la victimisation qui soutient que la peur du crime est causée par le crime. Parmi les trois stratégies utilisées : la répression, la prévention situationnelle (précautions individuelles, aménagement urbain, surveillance formelle et informelle, etc.) et le développement social, la seconde demeure la plus courante. Bien qu'efficace dans certains cas, elle comporte plusieurs inconvénients : elle ne ferait que déplacer la criminalité, susciterait une mentalité de forteresse et augmenterait même la peur.

## Principales approches en prévention de la peur du crime

### APPROCHE CENTRÉE SUR LE CRIME

Cette approche s'inscrit dans le courant de la théorie de la victimisation.

- Répression : Approche traditionnelle fondée sur le maintien de l'ordre et le respect de la loi (système de justice pénale et de contrôle de la criminalité, police, prison, etc.).
- Prévention situationnelle : Réduire les occasions de commettre un acte criminel en rendant l'infraction plus difficile, plus risquée ou moins intéressante pour un éventuel contrevenant (ex. : précautions individuelles, aménagement du milieu physique, surveillance formelle et informelle).
- Développement social<sup>3</sup> : Vise la réduction des facteurs sociaux générant la délinquance chez les jeunes et menant à une délinquance chronique, en mettant l'accent sur les groupes à risque (ex. : programmes d'éducation précoce pour les enfants, d'amélioration des capacités parentales, d'alphabétisation et d'emploi pour les jeunes).

### APPROCHE CENTRÉE SUR LA QUALITÉ DE VIE

Cette approche s'inscrit dans le courant de la théorie du contrôle social.

- Approche mal définie, qui n'exclut pas l'utilisation de stratégies de prévention du crime, mais qui vise d'abord l'amélioration de la qualité de vie de la communauté, plus spécifiquement l'amélioration des conditions physiques et sociales de l'environnement local, la baisse de la criminalité n'en étant qu'un facteur parmi d'autres. Fait davantage appel à la communauté et à l'action intersectorielle, et favoriserait l'intégration sociale. Seule approche permettant de prévenir la peur du crime sans passer par la prévention du crime.
- Ex. : coalitions de citoyens pour améliorer la qualité de vie de leur quartier.

Au contraire, l'approche centrée sur la qualité de vie ne vise pas d'abord à prévenir la criminalité ni la victimisation, mais à améliorer les conditions physiques et sociales de l'environnement local; elle fait appel à la communauté et à l'action intersectorielle plus qu'à l'individu. Les coalitions de quartier visant à revitaliser l'environnement local constituent un bon exemple de cette approche.

L'approche centrée sur le crime demeure encore l'approche la plus courante, en dépit du fait qu'il est clairement démontré que la peur du crime est peu en rapport avec la criminalité et que cette approche suscite justement des pratiques sociales et des comportements nocifs qu'il faut prévenir. Notons que l'approche centrée sur le crime et celle centrée sur la qualité de vie peuvent se combiner avec succès, plus particulièrement dans le cas où la première serait subordonnée à la seconde.

En ce qui concerne plus précisément la prévention de la peur du crime chez les femmes, la prévention situationnelle, une des formes de l'approche centrée sur le crime, est pratiquement la seule à être utilisée, risquant ainsi d'augmenter la peur là où sa prévalence est la plus élevée.

Quant à l'efficacité des interventions, elle a rarement été évaluée de manière à satisfaire aux exigences scientifiques.

## EN CONCLUSION

Voici quelques recommandations découlant de cette recension des écrits.

### *En ce qui a trait à la nature du problème :*

- éviter les ambiguïtés entre les divers concepts et mesures de la peur du crime ;
- utiliser des questions portant sur des crimes spécifiques plutôt que des questions globales ;
- développer de véritables théories de la peur du crime.

### *Concernant l'ampleur et la gravité du problème :*

- veiller à ne pas surestimer la fréquence et l'intensité de la peur du crime, ce que les mesures quantitatives traditionnelles ont tendance à faire ;
- ne pas tenir pour acquis que la majorité des femmes et des personnes âgées sont victimes de la peur du crime, au point que

cela affecterait grandement leur vie quotidienne, car cela n'est vrai que pour une partie d'entre elles.

### *Par rapport à l'étiologie du problème :*

- fonder autrement que sur les dires des répondants à des sondages, la relation de cause à effet entre, d'une part, la peur du crime et, d'autre part, les comportements individuels et les pratiques collectives considérés comme nocifs pour la qualité de vie et imputés à la peur du crime ;
- chercher l'explication de la peur du crime plus dans les déterminants sociaux que psychologiques.

### *Enfin, en ce qui concerne la prévention du problème :*

- ne pas confondre insécurité (c'est-à-dire manque de sécurité) et sentiment d'insécurité, ni la peur actuelle avec la peur anticipée, car ce ne sont généralement pas les mêmes méthodes de prévention qui s'appliquent ;
- privilégier l'approche centrée sur la qualité de vie, en y intégrant, s'il y a lieu, des éléments de l'approche centrée sur le crime.

## Rapport synthèse

La série **Rapport synthèse** met en relief les faits saillants des principales études, recherches, projets d'intervention ou promotion réalisés dans les différents domaines de la santé publique.

Une publication de la  
**Direction de la santé publique**,  
**Régie régionale de la Santé et des Services sociaux**  
**de Montréal-Centre**

1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1M3  
Téléphone: (514) 528-2400  
<http://www.santepub-mtl.qc.ca>

**Directeur :** Richard Lessard

**Responsable de la publication :** Yolande Marchand

**Révision :** Yolande Marchand

**Infographie :** Manon Girard

**Tirage :** 2 800 copies

Dépôt légal — 4<sup>e</sup> trimestre 1999  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1206-3789

Numéro de convention: 1455923

#### **Titre du document :**

La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes

#### **Auteur :**

Diane Martel, Unité Écologie humaine et sociale,  
DSP de Montréal-Centre.

**Information :** Diane Martel, 528-2400 poste 3371